

**CCAS DE COURTHEZON**  
**Procès-Verbal Synthétique**  
**Séance du Conseil d'Administration du lundi 8 juillet 2019 à 17h00**

**Du point n° 1 au point n° 3**

Présents : Alain ROCHEBONNE Président, Marité LEMAIRE, Vice-Présidente, Lysiane VOISIN, , Sandy MULLER, Marcel BELLIARD, Jeanne FILAFERRO , Camille PIERRON, Eliane TURIN, Sylvie CECCAROLI

Pouvoirs :

Anne-Marie JOUFFROY-BOLOGNA pouvoir à Marité LEMAIRE

Absent excusé:

Sylvie CLEMENCEAU

Absents:

Pierre BRUNIER, Nicole MARCOUL.

Secrétaire de Séance : Marité LEMAIRE

Le compte rendu du conseil d'administration du 25 mars 2019 est, adopté à l'unanimité

Monsieur le Président propose Madame Marité LEMAIRE comme secrétaire de séance. Adopté à l'unanimité

## **COMPTE RENDU VOYAGE DES AINES 2019**

Destination : MESCHERS SUR GIRONDE

Dates : du 3 au 7 juin 2019 soit 5 jours 4 nuits

Nombre d'inscriptions : 47 (1 annulation qui a donné lieu à remboursement)

Nombre participants : 46 personnes et 2 accompagnatrices soit 48 personnes

Le groupe comprend :

27 Courthézonnais 19 personnes hors commune

13 couples dont 7 Courthézonnais

24 personnes non imposables bénéficiaires de l'aide ANCV

14 bénéficiaires de l'aide CARSAT

L'ANCV a participé pour 3 240.00 €

La CARSAT a versé au CCAS une subvention de 1 680.00€

Comme prévu par délibération n°2019013 du 25 mars 2019 les 14 bénéficiaires de l'aide CARSAT vont se voir rembourser la somme de 120.00€ soit le montant reçu en subvention

## **MINI-BUS**

Il a été prévu 2 ballades à l'Etang salé les mardis 9 juillet et 20 août

Pour le 9 juillet 12 personnes s'étaient inscrites, compte tenu de la chaleur 10 personnes se sont désistées, la sortie a donc été annulée.

## **PREPARATION NOEL DES AINES 2019/2020**

Lors du Conseil d'administration du 28 janvier 2019, il a été validé l'augmentation des chèques cadeaux et du repas offert début janvier aux aînés, passant ainsi le montant à 30.00€ par personne.

Choix entre le chèque et le repas

- Chèques cadeaux

Présentation maquette 3 chèques de 10.00€ par page

Remise des chèques dernière semaine de novembre, validité jusqu'au 31 décembre

Le Maire et Marité Lemaire porteront les chèques cadeaux chez les aînés les plus âgés le mercredi 27 novembre

- Repas festif du mercredi 15 janvier 2020 Salle Polyvalente

Présentation maquette tickets repas

Devis traiteur Paradis / choix du menu par les membres

Opéra de foie gras de canard pain d'épices marmelade de mangue

Coussinet du mareyeur

Charlotte de filet de caille aux raisins confits et aigre-doux de sirop d'érable

Duchesse de pommes douces un duo de crème de marrons / millefeuille de légumes

Trilogie du fromager

Tiramisu, tartelette à la poire meringuée, nougat glacé et son coulis de fruits rouges

Le tarif repas invité est fixé à 35.00€

Les tickets repas seront remis les 6 et 7 janvier 2020

Le 8 janvier confirmation nombre exact de convives

## **ANIMATION SEMAINE BLEUE**

Il est proposé d'offrir aux personnes âgées Courthézonaises un goûter spectacle le mercredi 16 octobre de 14h30 à 17h00 au Théâtre de la Roquette

L'animation « formule danseurs » sera assurée par Claudie GUERIF pour un cachet de 700.00€

1<sup>ère</sup> partie : hommage à Charles Aznavour « de 14h30 à 15.00

Goûter

2<sup>ème</sup> partie : « Claudie fait son show » de 15h30 à 17h00

Ce spectacle se fera en collaboration avec l'accueil jeunes dans le cadre de l'opération « Adolesciens »

Les membres valident l'animation

## **POINTS DIVERS**

Madame LEMAIRE expose la demande de M. BERTHELOT qui souhaite proposer aux Courthézonais une assurance « Dépendance Communale »

Les membres ne souhaitent pas de conventionnement, il est donc proposé de lui autoriser le dépôt au CCAS de flyer d'information sur cette assurance. Sachant que si d'autres assurances souhaitent déposer des prospectus, elles seront autorisées à le faire.

Madame LEMAIRE informe les membres que la Maison de Retraite Intercommunale a mis en place deux hébergements temporaires pour les personnes âgées sur une durée allant d'une semaine à 3 mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00